

Dossier spécial : La Conférence des villes et régions du monde pour la reconstruction d'Haïti - 23 mars 2010 - Fort de France (Martinique)

« Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien »



Au lendemain de son déplacement officiel à Haïti le 17 février dernier, le président de la République française a annoncé l'organisation par la France de la "Conférence internationale des villes et régions du monde pour la reconstruction d'Haïti". Cette Conférence, destinée à participer au développement équitable et durable du territoire haïtien, s'est tenue le mardi 23 mars 2010 à Fort de France, en Martinique.

Le 12 janvier 2010, un séisme dévastateur a frappé la capitale haïtienne ainsi que plusieurs villes du sud-est d'Haïti. Devant l'ampleur de la catastrophe, le gouvernement haïtien a fait appel à l'aide internationale. La solidarité des collectivités locales et de leurs sociétés civiles s'est manifestée spontanément dès cette annonce. Une forte mobilisation s'est opérée à l'échelle internationale, pour répondre aux immenses besoins de la société haïtienne.

*Après la phase d'extrême urgence, ayant déjà mobilisé de nombreux acteurs locaux, et sous l'égide des Nations unies, quatre rencontres internationales sectorielles (entreprises privées, diasporas, ONG et collectivités territoriales) ont été organisées dans les pays partenaires, en préparation de la **Conférence internationale des donateurs du 31 mars 2010 à New York.***

En raison de ses liens historiques avec Haïti et forte du dynamisme de son réseau de collectivités territoriales engagées sur place, la France a offert aux nombreux amis et partenaires la possibilité d'engager ou de poursuivre des actions de coopération décentralisée avec ce pays.

La Conférence de Fort de France s'est articulée autour d'un débat en séance plénière, de travaux en ateliers et d'une restitution générale en fin de journée. Cinq ateliers ont été constitués (développement urbain et aménagement du territoire, ressources humaines, finances locales, développement économique local, mutualisation et coordination) et co-présidés par un représentant haïtien et un représentant d'un pays tiers. Une synthèse des travaux de la "Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti" sera communiquée à la presse.

L'ensemble des travaux sera consolidé dans un document unique portant la vision des collectivités territoriales dans la reconstruction d'Haïti et présentera leurs différents programmes d'actions. Ce texte sera soumis au Gouvernement haïtien lors de la Conférence internationale des donateurs du 31 mars 2010 à New York. Par la suite, il sera largement communiqué aux pays donateurs, aux institutions internationales et aux différents acteurs locaux. Le document final sera consultable sur les sites Internet des Nations unies et du Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

1. La Conférence

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a entraîné un exode urbain massif de Port-au-Prince vers les campagnes et les autres villes. Même s'il est possible qu'un grand nombre d'habitants de la capitale reviennent, ce bouleversement doit encourager un développement plus équilibré des forces du pays, entre la capitale et les autres villes, entre le tissu urbain et les campagnes d'Haïti, dans le cadre d'une politique de décentralisation et de développement rural souhaité par les autorités haïtiennes.

Les difficultés de l'État haïtien ne seront pas uniquement résolues par une aide venant des États et des institutions internationales, mais aussi par le recours à des autorités de proximité qui pourront mailler le territoire et assurer des services de base. La Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti permettra d'accélérer le lancement d'initiatives et de nouvelles idées portées par les collectivités locales, à l'occasion d'un espace international où se sont rencontrées les offres et les demandes de coopération décentralisée, constituée d'une plate-forme offrant une expertise et une capacité de coordination au service des collectivités territoriales désireuses de venir en aide à Haïti.

Qu'il s'agisse de projets ou d'idées de reconstruction d'infrastructures, de compagnonnage en matière de formation, d'assistance technique..., tous les projets ainsi identifiés dans ce cadre seraient ensuite présentés à des fins de financement (et de cofinancement) à la Conférence internationale des donateurs pour la reconstruction et le développement d'Haïti, le 31 mars 2010 à New York.

Objectifs et résultats attendus :

Le socle de la Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti, constitué par les partenariats déjà noués entre les collectivités territoriales haïtiennes et des pays-tiers, a offert la possibilité à de nombreuses collectivités territoriales de s'engager pour la première fois dans des actions de coopération décentralisée avec Haïti.

- Les objectifs poursuivis par l'organisation de cette Conférence étaient:

- Apporter la contribution des collectivités territoriales au plan de développement voulu par les autorités haïtiennes, en particulier dans son volet d'appui à la gouvernance locale
- Coordonner l'aide internationale des collectivités territoriales
- Mutualiser les efforts des collectivités territoriales étrangères et haïtiennes
- Aider au renforcement de la décentralisation haïtienne déjà engagée avant le séisme

- Les résultats attendus de la Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti étaient:

- Identifier de façon concrète, et dans des secteurs clés, les projets à engager par les collectivités territoriales haïtiennes
- Établir des partenariats sur la base de ces projets, en mutualisant les efforts entre différentes collectivités territoriales
- Contribuer, aux côtés des autorités haïtiennes et sous leur direction, à la définition d'une stratégie globale et cohérente de développement du territoire haïtien, alliant dynamique de décentralisation et de déconcentration
- Contribuer au chapitre « gouvernance locale » du plan qui sera adopté à New York.

Méthodologie et cadre de travail :

La Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti s'est tenue sur une journée et s'adressait à l'ensemble des collectivités territoriales déjà engagées ou souhaitant le faire dans des actions de coopération décentralisée avec Haïti, ainsi qu'aux collectivités territoriales haïtiennes avec leurs autorités nationales.

En dehors des séquences protocolaires d'inauguration et de clôture, la Conférence s'est articulée autour d'un débat en séance plénière, des travaux en ateliers, et d'une restitution générale en fin de journée.

Pour faciliter les échanges, chaque atelier a été co-présidé par un représentant haïtien et un représentant d'un autre pays, qui se sont répartis le rôle de modérateur et de rapporteur.

L'ensemble des travaux de cette Conférence sera consolidé dans un document unique qui donnera la vision des collectivités territoriales pour la reconstruction d'Haïti, inclura la synthèse des travaux des différents ateliers, et présentera le programme d'actions des collectivités territoriales pour Haïti. Ce document sera soumis au gouvernement haïtien lors de la Conférence internationale des donateurs du 31 mars 2010 à New York. Ce document sera par la suite largement communiqué aux pays donateurs, aux institutions internationales et aux différents acteurs locaux. Le document final sera consultable via Internet sur le site des Nations unies et du Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Une synthèse des travaux de la Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti sera communiqué à la presse.

2. Les pays invités

Outre Haïti et la France, les collectivités invitées à la "Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti" représentaient les pays suivants :

Allemagne	Cap-Vert	Mexique
Algérie	Corée du Sud	Norvège
Arménie	Espagne	Pays-Bas
Autriche	États-Unis	Pérou
Belgique	Italie	République dominicaine
Bénin	Japon	Suède
Brésil	Liban	Suisse
Burkina Faso	Maroc	Viêt-Nam
Maurice	Canada	Anc. Rép. Yougoslave de Macédoine

3. En savoir plus sur la coopération décentralisée franco-haïtienne

État des lieux :

Une trentaine de collectivités territoriales françaises interviennent directement en Haïti dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces collectivités territoriales sont devenues des acteurs importants de la coopération franco-haïtienne, en particulier pour aider au développement des communes haïtiennes - élément important du processus démocratique - qui contribuera notamment à faire émerger de nouvelles élites.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes conduit, par l'intermédiaire de sa Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales (DAECT), une forte politique d'accompagnement et d'appui financier à la coopération décentralisée en Haïti.

La DAECT a recensé dans son nouvel Atlas français de la coopération décentralisée (<http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/bdd-monde.asp>):

- 29 collectivités territoriales françaises engagées à l'international,
- 41 collectivités locales partenaires,
- 43 projets de coopération décentralisée,
- 8 projets dans le cadre d'autres actions extérieures.

Contribution de la coopération décentralisée en Haïti :

Les premières Assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne, qui se sont tenues les 10 et 11 juillet 2009 en Haïti, ont été un succès, réunissant 360 participants dont les représentants des 140 communes haïtiennes.

Ces Assises ont permis de prendre en compte les attentes des élus locaux et du gouvernement haïtien, qui ont notamment exprimé en cette occasion leur souhait de bénéficier de l'expérience française en matière de décentralisation.

Elles ont confirmé que les gouvernements français et haïtien accordent une place particulière à la coopération entre collectivités territoriales françaises et haïtiennes, dimension essentielle de la coopération franco-haïtienne.

La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, départements français d'Amérique, inscrivent leur coopération avec Haïti dans le cadre régional de la Caraïbe. Pour cette coopération, ces collectivités territoriales peuvent mobiliser de nombreux acteurs : associations, entreprises, hôpitaux, universités. Cette coopération est porteuse de nombreux espoirs, afin d'offrir à Haïti une plate-forme de compétences à proximité de son territoire.

Carte des coopérations décentralisées :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/51Carte_Cooperation_decentralisee_.pdf